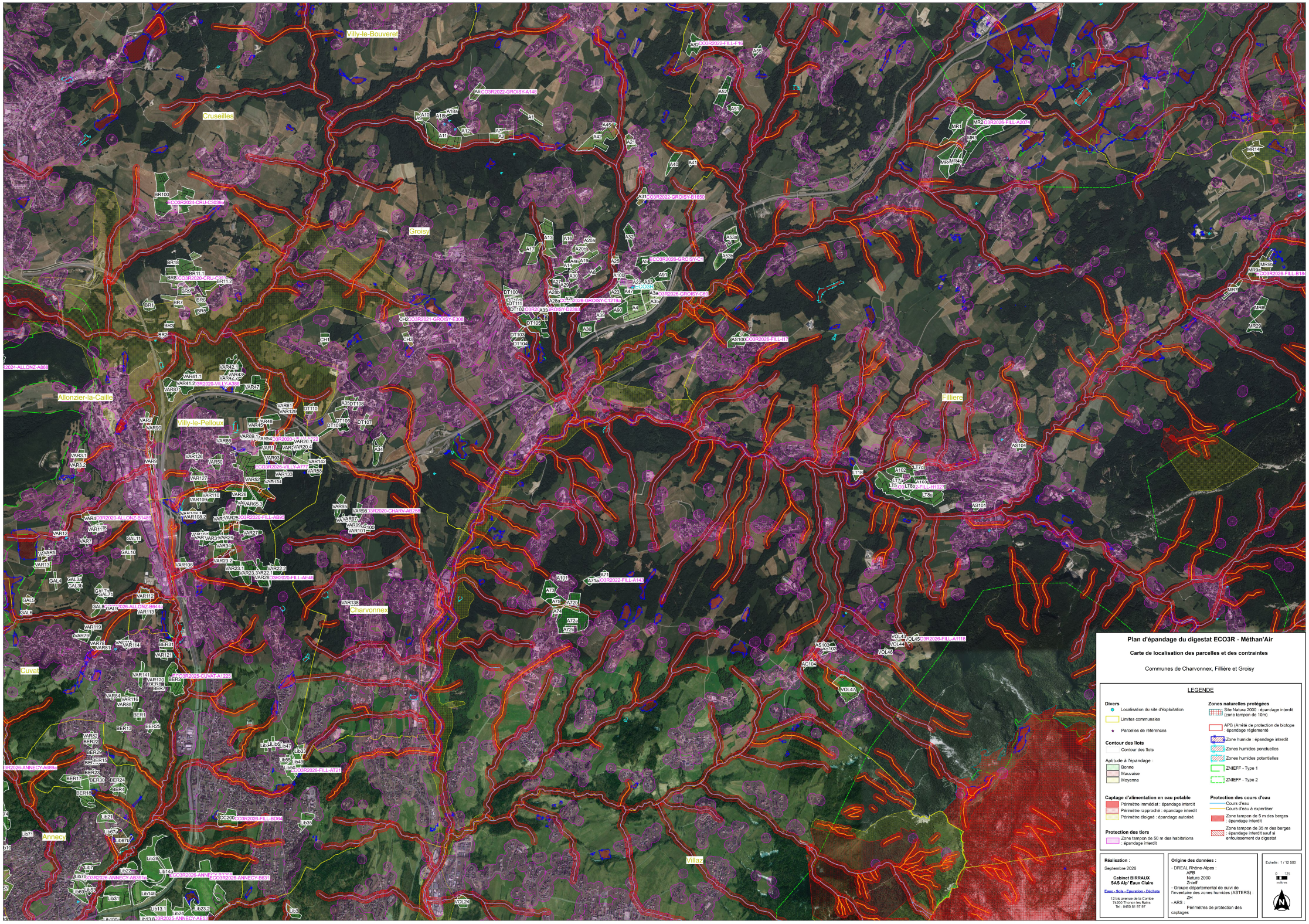
Villy-le-Bouveret
Cruseilles
Groisy
Allonzier-la-Caille
Villy-le-Pelloux
Fillière
Charvonnex
Cuvat
Annecy
Villaz
Plan d'épandage du digestat ECO3R - Méthan'Air
Carte de localisation des parcelles et des contraintes
Communes de Charvonnex, Fillière et Groisy
LEGENDE
Divers
Localisation du site d'exploitation
Limites communales
Parcelles de références
Contour des îlots
Contour des îlots
Aptitude à l'épandage :
Bonne
Mauvaise
Moyenne
Captage d'alimentation en eau potable
Périmètre immédiat : épandage interdit
Périmètre rapproché : épandage interdit
Périmètre éloigné : épandage autorisé
Protection des tiers
Zone tampon de 50 m des habitations : épandage interdit
Zones naturelles protégées
Site Natura 2000 : épandage interdit (zone tampon de 10m)
APB (Arrêté de protection de biotope : épandage réglementé
Zone humide : épandage interdit
Zones humides ponctuelles
Zones humides potentielles
ZNIEFF - Type 1
ZNIEFF - Type 2
Protection des cours d'eau
Cours d'eau
Cours d'eau à expertiser
Zone tampon de 5 m des berges : épandage interdit
Zone tampon de 35 m des berges : épandage interdit sauf si enfouissement du digestat
Réalisation :
Septembre 2026
Cabinet BIRRAUX
SAS Alp' Eaux Claire
Eaux - Sols - Epuration - Déchets
12 bis avenue de la Combe
74200 Thonon les Bains
Tel : 0450 81 97 97
Origine des données :
- DREAL Rhône-Alpes :
APB
Natura 2000
Znieff
- Groupe départemental de suivi de l'inventaire des zones humides (ASTERS) :
ZH
- ARS :
Périmètres de protection des captages
Echelle : 1 / 12 500
0
125
mètres
N